

St Gildas de Rhuys

Bulletin municipal d'informations

ANNEE 2020



Le mot du Maire



Cette année 2020 qui s'achève aura été une année très particulière, inédite, marquée par une crise sanitaire et l'observation de règles contraignantes mais nécessaires pour la santé de tous.

Le 15 mars, une nouvelle équipe a été élue, et ce dans des conditions satisfaisantes malgré le contexte lié à la covid-19. L'installation officielle du conseil municipal n'a toutefois pu se faire que le 25 mai, après la période de confinement.

Une année municipale demande de la préparation, ce qui a été mené à bien par l'ancien conseil municipal et la nouvelle équipe pendant les périodes de confinement et de déconfinement. Je les en remercie. Il a fallu s'adapter, ce qui n'a pas toujours été simple.

La vie économique et sociale s'est arrêtée. Néanmoins, les élus et les services ont continué à faire fonctionner la commune avec les obligations mises en place et je les en remercie. Tous les services administratifs, techniques, police municipale, social, ont été très sollicités pendant le déconfinement et la saison estivale.

Concernant la sécurité, tout a été mis en place comme les années précédentes, mais avec les contraintes supplémentaires liées au contexte sanitaire.

Les animations estivales, programmées comme chaque année par les associations et la mairie, ont dû être annulées une par une : le Festival du journal intime (reporté), les fêtes du 14 Juillet, la Fête celtique, Ton bourg battant et bien d'autres. Ces renoncements auraient pu entraîner du découragement auprès des organisateurs, mais je peux vous dire que nous ne baissons pas les bras et que les animations 2021 sont en préparation. Pour le reste, l'année n'est pas terminée et malgré la nouvelle période de confinement que nous connaissons, l'équipe municipale avec les services, est en action pour les projets à venir dont vous retrouverez les détails dans ce bulletin.

Comme vous avez pu le constater, les travaux sur la commune ont repris dès le mois de septembre, après la pause estivale habituelle. On peut se satisfaire aujourd'hui de l'état d'avancement des opérations en cours (et qui vous sont présentées dans ce bulletin). Certains dossiers ont pris du retard face aux priorités liées à la covid-19, mais aucun n'a été abandonné. Le budget voté au mois de juillet n'a pas impacté les projets.

Le bulletin municipal, dont le calendrier a également été perturbé, sera le seul de l'année 2020. Pour l'année 2021, la commission communication travaille sur une nouvelle présentation.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches. Je forme le souhait que 2021 nous permette de retrouver cette convivialité qui facilite le lien social.

Votre maire,
Alain Layec

Les élus

Les adjoints



Jocelyne Teurnier-Leclerc
Botpénal



Frédéric Pinel
Keraudren



Maryse Abela
Kernolivès



Alain Ouvrard
La Villeneuve

Les conseillers municipaux



Jacky Barçon
Kercaradec



Gildas Bieuzen
Gouëzan



Geneviève Cadoret
Le Net



Claude Colombier
Kerpont



Rozenn Fardel
La Villeneuve



Annabelle Gantier
Keroman



Françoise Huchet
Largueven



Chrystelle Le Luel-Palmier
Kerbole



Marie-Annick Le Petit
Clos Castel



Agathe Louis
Kerfago



Franck Massot
Kercambre



Armel Mauffret
La Villeneuve



Elisabeth Messant-Le Derff
Kercambre



Yves Rollin
Kersaux

Etat Civil

La municipalité adresse,

Ses félicitations aux parents de :

Emy Malbrunot

Née le 16 février 2020
29 chemin du Clos Guillemette

Ethan Renet

Né le 25 août 2020
Rue du Pargo



Constance Hattais

Née le 23 septembre 2020
9 clos de Kercaradec

Jadenn Rissland

Né le 9 octobre 2020
24 rue J. B Le Bot

Louise Le Corre Lorenzi

Née le 1er novembre 2020
5 chemin du Bignon

Ses vœux de bonheur à :

Gaspard Bartier & Julie Marquer

Mariés le 5 juin 2020
2 rue du Recteur le Duin

Cyril Chupin & Charlotte Huppert

Mariés le 20 juin 2020
21 chemin de Keroman

Fabrice Decaudin & Karine Pichon

Mariés le 4 juillet 2020
10 clos d'Arzhig

Nicolas Dechavanne & Réjane Troudet

Mariés le 11 juillet 2020
Impasse du Clos Castel – les Guizens



Marc Lafont & Charlotte Geoffray

Mariés le 17 juillet 2020
8 rue de Cornaud

Thomas Bessy & Louise Blas

Mariés le 8 août 2020
Chemin des Vergers

Yves Stéphant & Katell Richard

Mariés le 14 août 2020
14 chemin du Prat Vigo

Maxime Le Brun & Sarah Le Cam

Mariés le 28 août 2020
Chemin de la Garenne

Patrice Le Duin & Laurence Allano

Mariés le 29 août 2020
2 chemin de Kerbistoul

Ses sincères condoléances aux familles de :

Marie Le Bris née Compagnon, 83 ans

Décédée le 16 décembre 2019
7 Les Jardins de l'Abbaye

Rémy Le Brun, 62 ans

Décédé le 17 décembre 2019
Rue Guerech - Kersaux

Yves Laimé, 82 ans

Décédé le 22 décembre 2019
13 rue des Venetes

Patrice Thibault, 68 ans

Décédé le 15 janvier 2020
60 route du Grand Mont

Denis Le Blay, 79 ans

Décédé le 30 janvier 2020
10 rue Bodo Braz

Jean Charazac, 91 ans

Décédé le 3 février 2020
7 chemin du Petit Pont

Bertrand Toupin, 40 ans

Décédé le 23 février 2020
1 rue du Gui – LAUZACH (56)

Odile Morice née Vaugarni, 94 ans

Décédée le 29 février 2020
8 rue Laënnec

Marie Mauffert née Renan, 91 ans

Décédée le 25 avril 2020
36 rue du Général de Gaulle

Serge Bourdon, 80 ans

Décédé le 1 mai 2020
15 clos de l'Étang – Kerpont

Philippe Côte, 84 ans

Décédé le 2 mai 2020
1 allée de Tourville - Kercambre

Dominique Boraud, 77 ans

Décédé le 9 juin 2020
30 chemin de Keroman

Janine Mathieu née Lefrant, 88 ans

Décédée le 10 juillet 2020
31 chemin du Clos Castel

Michelle Degermann, 85 ans

Décédée le 27 juillet 2020
79 route de Clos Er Be - Hameau du Net

Philippe Signu, 56 ans

Décédé le 27 juillet 2020
1 rue de Champagne – CHEMINOT (57)

Andrée Le Blouch, 85 ans

Décédée le 8 août 2020
5 chemin des Vieilles Vignes

Didier Bréant, 49 ans

Décédé le 12 août 2020
2 impasse de Kerdélan

Jacqueline Baroiller née Cantenot, 90 ans

Décédée le 18 août 2020
32 rue des Iliens

Loïc Burban, 87 ans

Décédé le 19 août 2020
79 route du Clos Er Be – Hameau du Net

Jacques Paugam, 69 ans

Décédé le 29 août 2020
19 rue Bodo Braz

Simone Richer, 81 ans

Décédée le 20 septembre 2020
17 boulevard Pierre le Moine - RENNES (35)

Solenn Hughes née Carrriou, 47 ans

Décédée le 23 septembre 2020
1 chemin du Prat Vigo

Régis Recht, 64 ans

Décédé le 24 septembre 2020
22 chemin du Clos Guillemette

Michel Burban, 78 ans

Décédé le 12 octobre 2020
21 rue des Paluds

Marie-Noëlle Seveno, 64 ans

Décédée le 19 octobre 2020
6 rue de Kercaradec

Jean-Claude Verdy, 76 ans

Décédé le 21 octobre 2020
10 clos de l'Hermine

Robert Psaume, 95 ans

Décédé le 25 octobre 2020
24 route de Coat Er Scouffe

Henri Le Cam, 87 ans

Décédé le 4 novembre 2020
9 route de Sarzeau

Christiane Boscher née Loison, 82 ans

Décédée le 18 novembre 2020
25 route de Sarzeau

Jean Doucet, 84 ans

Décédé le 20 novembre 2020
8 les Vignes d'Abélard

Henri Roger, 84 ans

Décédé le 21 novembre 2020
4 allée de Kerroux



Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage de la commune et accessibles sur le site internet : <http://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/sinformer/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>

Conseil municipal du 5 décembre 2019

Marché d'enlèvement des algues

En partenariat avec les communes d'Arzon et de Sarzeau, un nouveau marché de prestations de services est conclu avec le groupement d'entreprises Launay-Oillic pour l'enlèvement des échouages d'algues sur les plages, pour la saison estivale 2020.

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Un emploi de Conseillère en Economie Sociale et Familiale est créé par GMVA. Cet agent est mis à la disposition de dix communes volontaires, dont Saint Gildas, à raison d'une demi-journée par mois moyennant une convention d'engagement. La mission de la CESF vise à soutenir des personnes ou des familles en difficulté.

Etude sur l'étier de Kerpont

En concertation avec le Parc Naturel Régional, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et l'office national de la chasse et de la faune sauvage, une étude environnementale est lancée concernant l'étier de Kerpont.

Maison de l'enfance

Afin de répondre aux demandes des familles en offrant des places d'accueil supplémentaires, une étude sur l'évolution de la micro-crèche de 10 places vers un multi-accueil de 15 places a été validée par le conseil municipal. Le multi-accueil prendra effet dès que les services de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) confirmeront ce changement.

Convention de gestion du camping municipal

Le camping municipal est exploité sous la forme d'une régie intéressée. Après mise en concurrence, une nouvelle convention de deux ans est conclue avec les exploitants actuels.



Transfert de compétence eau et assainissement

A compter du 1er janvier 2020, conformément à la loi Nôtre, les compétences eau, assainissement collectif et non-collectif sont gérées par Golfe du Morbihan Vannes agglomération. Ce transfert entraîne la liquidation du Syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de la Presqu'île de Rhuy (SIAEP).



Conseil municipal du 14 février 2020

Budget

Pour cette dernière séance de la mandature, le conseil municipal du 14 février a validé les comptes 2019 (budget principal et budgets annexes).

Festival du journal intime

La commune de Saint-Gildas était partenaire de la première édition gildasienne du Festival du journal intime, au mois de juin 2019. Une nouvelle convention est conclue pour cette année, portant sur une aide financière de 10 000 € et sur un appui logistique.

Conseil municipal du 25 mai 2020

Première réunion depuis les élections du 15 mars, cette séance a consisté :

- à installer le conseil municipal,
- à élire le maire,
- à déterminer le nombre d'adjoints et à procéder à leur élection,
- à désigner et composer les commissions municipales et élire leurs membres,
- à élire les membres du CCAS.

Les nouveaux élus vous sont présentés en page 3.



Conseil municipal du 29 juin 2020

Budgets

Durant ce conseil, consacré aux budgets, les membres du conseil municipal ont voté :

- les subventions 2020 données aux associations et aux col-lèges de Sarzeau,
- l'affectation des résultats comptables et budgétaires 2019,
- le budget 2020.

(à consulter sur le site de la mairie).

Extension de la mairie

Des travaux de rénovation et d'extension de la mairie s'avèrent nécessaires afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et la fonctionnalité du bâtiment. Une consultation de maîtrise d'œuvre est lancée à cet effet. Démarrage des travaux envisagé aux environs de septembre 2021.

Conseil municipal du 15 septembre 2020

PLU

Le plan local d'urbanisme de la commune a été approuvé en 2013 puis modifié en 2014 et 2016. Il apparaît nécessaire aujourd'hui de le faire évoluer afin de tenir compte, d'une part, des projets en cours sur le territoire et d'autre part, de l'évolution du contexte réglementaire.

Deux procédures ont été retenues ; elles seront engagées simultanément :

- La procédure de modification permettra de nettoyer le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation, afin de ne pas compromettre la réalisation de projets et de faciliter l'instruction des demandes ;

- La procédure de révision, destinée à redéfinir les axes de développement et d'aménagement de la commune et à mettre le PLU en conformité avec des documents tels que le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le Programme local de l'habitat, le Plan de déplacements urbains ou encore le Schéma de mise en valeur de la mer.

Cheminements cyclables

L'aménagement de trois itinéraires cyclables sur la période

2020-2021 est approuvé afin de compléter et de mailler le réseau actuel : Kersaux / Sav Héol, Chemin de Bec Er Ster / RD 780 vers Arzon, entrée de bourg / route de Sarzeau (voie mixte piétons-cyclistes).

Dénomination de voie

A l'entrée du bourg, au droit de la rue Claire Van Goethem, le chemin desservant actuellement deux habitations est dénommé « chemin du Bunedo ».



Biens sans maîtres : recherche des propriétaires

La commune compte de nombreuses parcelles dont les propriétaires ne sont pas connus, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. Ces biens, dont la liste est fixée par arrêté préfectoral, sont susceptibles d'être incorporés dans le domaine communal lorsque la recherche des propriétaires s'avère infructueuse. C'est au titre des mesures de publicité réglementaires à accomplir que la commune publie ci-dessous la liste des parcelles concernées :

Section cadastrale A, numéros 158, 382, 429, 502, 510, 518, 525, 530, 531, 591, 594, 597, 614, 619, 650

Section cadastrale B, numéros 170, 203, 218, 275, 369, 508, 509, 570, 657, 1480, 1840

Section cadastrale AC, numéros 4, 24, 98, 214, 223

Section AP, numéro 68

Toute personne étant en mesure de revendiquer la propriété de ces terrains, ou disposant d'informations concernant leurs propriétaires, est invitée à se manifester en mairie au plus tôt. Dans les six mois suivant l'accomplissement des dernières mesures de publicité, les biens dont la propriété n'aura pu être établie seront considérés « sans maître » et la procédure d'incorporation dans le domaine communal sera engagée.



Aménagement du centre bourg : points d'avancement de la « Résidence Lokentaz » et des « Promenades de Rhuys »



Les silhouettes de deux grues se détachent depuis quelques temps au-dessus du chemin J.B. Le Bot, dans le centre-bourg. Au sol, deux opérations immobilières de grande ampleur prennent forme.

Sur le terrain de l'ancien centre technique municipal, le sous-sol constituant le parking souterrain de la résidence Lokentaz est terminé. Deux bâtiments, composés au total de 8 locaux d'activités dédiés aux professionnels de la santé et de 24 appartements locatifs, seront livrés fin 2021-début 2022.



De l'autre côté, en lieu et place de l'ancien terrain de football, l'opération « Les Promenades de Rhuys » continue sa progression avec deux des trois bâtiments collectifs qui s'élèvent désormais jusqu'au 1er étage. Les maisons en PSLA (prêt social location-accession) le long du chemin J.B. Le Bot sont couvertes et hors d'eau.

Au total, les 10 maisons en PSLA ont déjà trouvé preneurs et la commercialisation des 36 appartements continue à ce jour. L'opération devrait être livrée fin 2021.

Lotissement communal «le Domaine du Clos er Goh»

Au mois de juin 2019, la commune a débuté la commercialisation de 26 lots sur le « Domaine du Clos er Goh ».

21 lots, dits « à coût abordable » sont destinés aux primo-accédants, les 5 autres étant en accession libre avec obligation pour les acquéreurs d'établir leur résidence principale dans la commune.

A ce jour, 18 familles ont d'ores et déjà fait le choix de venir s'y installer. et 6 constructions sont en cours de réalisation.

4 lots à coût abordable et 1 lot en accession libre sont encore disponibles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Réaménagement de la mairie

Lors de sa séance du 29 juin dernier, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de rénovation et d'extension de la mairie afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et la fonctionnalité du bâtiment. La consultation lancée au mois de juillet afin de faire le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a recueilli 21 candidatures. Le marché correspondant a été conclu avec le cabinet BLEHER (Plumelec 56)

L'opération, telle que l'a souhaitée le conseil municipal, comprendra notamment :

- L'aménagement d'une salle de travail et de réunion d'une capacité de 10-15 personnes
- L'aménagement des combles actuels sur dalle béton, desservis par un ascenseur et un escalier
- L'aménagement d'un espace archives
- La rénovation de l'ensemble du bâtiment et sa mise aux normes (accessibilité, électricité, isolation thermique et acoustique...)
- L'aménagement des espaces extérieurs

En fonction des études et du permis de construire qui sera déposé et de son instruction, les travaux devraient commencer en septembre 2021.



Salle d'archives



Grenier

Espaces Verts

Durant le confinement, la nature a repris ses droits. Ce fut assez compliqué pour le service espaces verts de rattraper les 2 mois durant lesquels les horaires avaient été aménagés.

Toutefois, le bureau du port s'est vu doté d'un aménagement mi-minéral, avec une dalle de galets, mi-végétal, avec des plantations résistantes aux embruns. La pelouse a été refaite sur laquelle 3 bancs en matériau recyclé ont trouvé une place.



La première réunion de la commission extra-municipale sur l'embellissement s'est tenue le 1er septembre. Elle se compose de 4 gildasiens, de 3 élus et de 2 agents des services techniques. Les projets en cours et à venir ont été présentés.

Dans les projets en cours, la haie du mur ouest du nouveau cimetière a été arrachée, le mur doit être repeint et des filins d'acier tendus pour accueillir de nombreuses variétés de plantes grimpantes.

Le Verger de l'abbaye

La commune est propriétaire depuis 2018 d'une parcelle située dans le bourg, rue Pierre Messmer à proximité du cimetière. Ce terrain, entouré d'un mur de pierre de 2,5m de hauteur, totalise 4400 m² et est utilisé pour le stationnement des véhicules professionnels les jours de marchés. Grâce aux aménagements réalisés cet été, le verger est également en mesure d'accueillir des manifestations de plein air organisées par la commune.

Engazonné et arboré, équipé de sanitaires et disposant de tous les réseaux et accès nécessaires, le site offre un cadre champêtre idéal pour l'organisation d'événements tels que le Festival du journal intime qui s'y est déroulé les 18, 19 et 20 septembre derniers.

Après les têtes d'affiche du festival littéraire, le « Verger de l'Abbaye » pourrait figurer dans la programmation de la Semaine du Golfe au printemps prochain...



Au service urbanisme

Arrivée le 22 mars 1978 pour effectuer le remplacement d'un agent en congé maternité pour une période de 6 mois, Martine Gaudon n'a finalement quitté la mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys que le 31 mars 2020, soit 42 ans plus tard !

A défaut de pouvoir fêter dignement son départ en retraite en raison des contraintes liées à l'épidémie de covid-19, ses collègues ont voulu marquer le coup symboliquement en inscrivant une nouvelle affiche à la série du célèbre ouvrage « Martine » parue sur le panneau numérique d'information municipale intitulée « Martine part en retraite ».

Durant toute cette période, Martine aura connu 6 maires : Jean-Bernard Le Bot, Jean Corbin, Jacques Césard, André Mocquard, Dominique Vanard, Alain Layec et 2 secrétaires généraux de mairie : Michel Le Toquin et Bernard Pittet.

Assurant avec rigueur le suivi des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager et de tant d'autres formalités), Martine Gaudon a été le témoin de l'évolution et de la transformation de la commune.

Nous lui souhaitons une belle retraite et espérons fêter cette étape une fois la page de l'épidémie tournée.



Le service est désormais assuré par Gwénaëlle Chevrier, à la faveur d'une réorganisation interne du service administratif.



Aux services techniques

Les services techniques municipaux comptent un nouveau membre depuis le début du mois d'avril, après le départ de l'un d'entre eux vers le Département.

Précédemment en poste à la commune d'Arzon, âgé de 50 ans, Jean-Marc Pierre est chargé principalement de l'entretien des accotements, talus, chemins et terrains, aux commandes d'un tracteur-épaveuse, ainsi que de l'entretien du réseau d'eaux pluviales. A titre complémentaire, et comme l'ensemble des autres agents du service, il assure des tâches faisant appel à sa polyvalence : entretien des espaces verts communaux et missions diverses en lien avec l'activité de la commune (préparation des manifestations, cérémonies, petits travaux dans les bâtiments...).



Jacqueline Louer a fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre dernier après avoir porté deux casquettes au titre de la commune.

A la maison d'accueil pour personnes âgées Armor, depuis 2005, Jacqueline était au service des résidents pour les repas, le ménage et l'assistance à la personne, avec dévouement et disponibilité.

Jacqueline consacrait l'autre partie de son temps à l'entretien des locaux de la commune. Depuis octobre 2006, on pouvait la croiser de bon matin dans les salles municipales avant l'ouverture des locaux au public.

Nous lui souhaitons également une belle retraite en présence de ses petits-enfants qui ne manquent pas déjà de l'accaparer.



C.C.A.S.

Le mardi 28 septembre, le nouveau Conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été mis en place pour la durée du nouveau mandat. Il se compose de personnes issues de la société civile (Mmes Beven, Bougeard, Guillo et M. Vaugarny), de 5 conseillères (Mmes Fardel, Gantier, Le Luel-Palmier, Le Petit, et Louis), de l'adjointe aux affaires sociales Mme Teurnier-Leclerc, vice-présidente sous la présidence de M. le Maire Alain Layec. La secrétaire du CCAS, Mme Gérard-Le Coz, propose les dossiers à étudier.

Des décisions difficiles à prendre ont finalement été adoptées selon le principe de prudence fortement conseillé par les directives gouvernementales. Aussi, les animations telles que « La Semaine bleue », « La Gildasienne » et le « Téléthon » ont été annulées. Nous proposerons le vote de subventions à hauteur de la moyenne des recettes des 3 dernières années pour les manifestations caritatives.

Le repas des aînés est également annulé et remplacé par un bon d'achat pour tous les résidents permanents de plus de 75 ans.

Au vu des conditions sanitaires, le spectacle de Noël de la commune est annulé. Les jouets seront à retirer les 16, 17 et 18 décembre prochains, prendre contact avec la mairie.

A.D.M.R.

Depuis toujours, la municipalité soutient l'action de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural). Cette association discrète, mais indispensable, fonctionne bien et progresse.

Les présidents, les secrétaires et trésoriers se sont passés le témoin au fil des années, épaulés par la structure administrative de l'association vannetaise.

Il serait vraiment regrettable que l'antenne de St Gildas ferme à l'heure où il est reproché la suppression des services publics. Quelques heures par semaine, quelques années pour que perdure cette association à but humanitaire local, nous vous invitons à aider l'ADMR, service auquel chacun d'entre nous est susceptible d'avoir recours un jour ou l'autre. Merci de votre aide. (cf. communiqué page 25).



Ecole

Du changement à l'école Saint Goustan.

En cette matinée du 1er septembre, c'est sous le signe de la nouveauté que s'est faite la rentrée. Nouveauté, car en lieu et place de Jessie Caignart qui occupait la fonction de chef d'établissement depuis 2009, c'est Yannick Le Bot qui assurait l'accueil.

En effet, Jessie a entamé une nouvelle aventure à l'école Saint Pattern, à Vannes, nous lui souhaitons bon vent. Yannick Le Bot, affichait un large sourire pour accueillir les 100 élèves de l'école, un chiffre record que l'école n'a pas connu depuis très longtemps, signe de la vitalité de l'école et de la commune.

Pour encadrer les enfants, répartis en 4 classes, une nouvelle enseignante a intégré l'équipe de l'école St Goustan. Il s'agit d'Anaïs Lescop qui aura en charge la classe de GS-CP.

Pour accompagner l'augmentation des effectifs, l'école a entamé courant juin des travaux d'agrandissement qui devraient s'achever au premier trimestre 2021.

Malgré le contexte sanitaire pesant, l'équipe pédagogique tente de faire vivre aux enfants les journées de classes les plus normales possibles. Ainsi, la traditionnelle sortie à la plage des Govelins a-t-elle été maintenue pour une opération "nettoyons la nature" qui a été un succès. Une nouvelle génération de poules a intégré le poulailler pédagogique de l'école, un semblant de vie normale qui fait du bien en attendant de voir comment va évoluer le contexte sanitaire.



Enlèvement des algues : saison 2020

Durant la saison estivale 2020, 4200 m³ d'algues rouges ont été retirées des plages de la commune.

Les ramassages ont eu lieu entre le 6 juillet et le 25 août. Une fois n'est pas coutume, la plage de Port Maria a été la plus impactée durant la saison.

Ces algues brunes et rouges de diverses variétés se développent principalement sur le massif rocheux du plateau de la Recherche » au large du Grand Mont et se détachent quand l'eau se réchauffe suffisamment et aussi avec la houle.

Une fois à la surface, les courants marins et les vents d'Ouest, Sud-Ouest ramènent sur la côte ces plantes aquatiques.

Les algues récoltées sont enterrées dans les 24h sur des terres agricoles en Presqu'île de Rhuy suivant un processus défini avec la Préfecture.

L'an passé, plus de 100 000 € avaient été nécessaires pour la gestion de ces arrivées massives d'algues rouges et brunes.

Cette année, un budget de 55 000 € a été dépensé pour récolter, transporter et enterrer ces algues afin d'amender la terre des agriculteurs.

Pour rappel, une compensation de 35 000 € est versée par GMVA (Golfe Morbihan Vannes Agglo) à la commune.

Bien évidemment, un travail en amont avec des entreprises privées est réalisé depuis plusieurs années afin de créer une filière.

L'entreprise OLMIX prévoit d'investir en Presqu'île de Rhuy pour une aire de stockage qui serait alimentée toute l'année avec les échouages sur St Gildas et Sarzeau principalement. Les débouchés sont nombreux : engrais, alimentation animale, biocarburant ...



Aster d'Armorique

L'Aster d'Armorique est une plante vivace herbacée à fleurs jaunes.

Elle se développe sur les versants et plateaux des falaises littorales et sur des substrats sableux enrichis en matière organique.

Uniquement présente sur Belle-Île-en-Mer et St-Gildas-de-Rhuy depuis 2000, cette plante protégée fait l'objet d'un plan de conservation à l'échelle nationale et internationale. L'Aster d'Armorique est sensible à la concurrence végétale (le Prunelier notamment) et à la forte fréquentation du sentier côtier.

Présente sur un grand linéaire de falaise sur le massif du Grand Mont, cette plante va faire l'objet en accord avec le Conservatoire de Botanique National de Brest d'un suivi et de quelques aménagements (débroussaillage et bi-fil de protection).



Les fleurs jaune or sont toutes tubulées et visibles de juillet à octobre. Les feuilles sont sessiles, linéaires et mesurent de 3 à 4,5 cm de long sur 2mm de large. Allez la découvrir tout en la respectant !

Carrefour des Serres (route départementale D198)

L'aménagement du carrefour a été opérationnel avant l'été ainsi que la voie douce qui longe la route du Roh Vras jusqu'à l'abri bus. Les changements de direction sur ce carrefour sont maintenant sécurisés.



Carrefour des Serres



Cheminement piétons / cycles route du Roh Vras

Le hameau de Kersaux

La rue Guillemette le Barbier a été complètement restructurée avec des pavages, du béton désactivé pour chaque entrée privée, des chicanes pour faire ralentir les voitures.

Les fontaines ont été valorisées par l'aménagement qui les entoure.



Rue Guillemette le Barbier



Rue Guillemette le Barbier

Route de Kercaradec et route de la Baie d'Abraham

L'aménagement de ces routes par le cabinet Legavre sur une distance d'1km a été programmé en plusieurs phases.

Tous les réseaux d'eau ont été changés et les réseaux électriques enterrés.

La partie de la route de la Baie d'Abraham entre les 2 routes de Guernevé a été le premier chantier terminé faisant efficacement réduire la vitesse des automobilistes et sécurisant les piétons.



La 2^{ème} phase a concerné la route de Kercaradec jusqu'à la salle Kercaradec et la 3^{ème} phase la route de la Baie d'Abraham entre les 2 parkings de la plage du Goh Velin.



Travaux à venir

La commune est soucieuse de la qualité de sa voirie et chaque année elle alloue une somme pour la réfection de ses routes. L'enfouissement des réseaux aériens à Botpénal et Kerdouin est programmé pour le printemps 2021.

Suivra l'effacement des lignes électriques à Gouëzan dans un premier temps puis à Keraudren dans un deuxième temps.

Une demande a été faite à GMVA pour refaire la partie routière du plan vélo sur notre commune.

Les expositions

Les expositions dans l'espace Kéruzen se sont enchaînées en juillet et en août selon le programme annoncé. Environ 4000 visiteurs ont défilé devant les tableaux, les sculptures et les photographies en respectant les gestes barrières.

"Dérades" exposition de photos de Jean-Pierre le Bihan

Le confinement peut donner des idées de créativité et aboutir à une exposition bien particulière de photos prises durant cette période en suspend.



Jean-Pierre Le Bihan

"Bois flotté" exposition de sculptures de Pascal Bertrand

C'est sur les plages que Pascal Bertrand trouve sa matière première. Des morceaux de bois flotté échoués qu'il assemble au gré de sa créativité pour nous proposer des objets étonnants et décoratifs.



Pascal Bertrand

"Les artistes professionnels de Saint Gildas"

Rachel Bénéat,
Emmanuelle Brett,
Pascale Chauvel,
Jean-Pierre Deguillemenot,
Sylvie Guirois,
Thierry Laferté,
Thierry Le Youdec,
Invité : Pascal Bertrand



Les artistes de Saint Gildas

Cette exposition a rassemblé les œuvres des artistes de Saint Gildas, offrant aux visiteurs une occasion de découvrir les photographies, peintures, sculptures, verres, bois flottés de chacun. Un beau panel d'œuvres bien locales.

"Le Rond de Saint Gildas" et "Le Cercle généalogique de Rhuy"

C'est avec intérêt que le public a pu découvrir les costumes traditionnels bretons ainsi que les photos d'anciennes familles gildasiennes proposés par le Rond de Saint Gildas et le Cercle généalogique de Rhuy. Celui-ci nous a dévoilé les arbres généalogiques d'anciennes familles gildasiennes.

Les visiteurs ont pu, l'instant de leur visite, se plonger dans cette période qui témoigne de la vie de la commune.



Pierre Roughol, Marie Caillier et Antoine Léonard

"Artistes peintres et sculptrice"

Trois artistes sont venus exposés leurs œuvres.

Pierre Roughol, peintre, retrace l'évolution de son travail sur les noirs.

Marie Caillier, sculptrice, nous présente des sculptures en argile de terre enfumée modelée.

Antoine Léonard, peintre venu de Belgique, expose ses toiles sur son sujet favori : les paysages.



Chris Jano, Antoine Léonard, Les amis d'Yvon Mauffret

"Chris Jano et les Amis d'Yvon Mauffret"

Chris Jano est un peintre de l'hypnotique. Il propose des toiles hautes en couleurs, des noires dorées remplies de magie et aussi des toiles monochromes noires ou blanches qui ont des effets de matières.

Les Amis d'Yvon Mauffret, nous présentent sous forme de panneaux, la vie et l'oeuvre d'Yvon Mauffret, écrivain natif de Saint Gildas de Rhuys.



Christian Le Delezir

"Photochromies" Christian Le Delezir est un peintre spécialiste de la photochromie de poissons et de paysages.

"Ferronnier d'art"

Eric Ferrieux est un ferronnier d'art. Son travail artistique consiste à détourner et à réemployer des objets de la vie courante pour créer des oeuvres insolites.



Eric Ferrieux

"La musique et la mer"

Florence Gruère, photographe, expose ses photos sur le thème de la mer, particulièrement la Presqu'île de Rhuys.

Sa sensibilité artistique l'a portée à s'intéresser à la musique et notamment aux musiciens de l'Académie Paul Le Flem dont elle a produit de nombreuses photos.

Aldo Ripocche, violoncelliste de grand talent et Florence Gruère sont devenus de grands amis.



Aldo Ripocche et Florence Gruère

"Les oiseaux de la Presqu'île de Rhuys"

Jérôme Darcet nous fait partager sa passion des oiseaux. Ses photos nous font découvrir des espèces nichant dans le Golfe du Morbihan et sur nos plages. L'une de ses photos a été choisie pour illustrer la page de couverture de ce bulletin. Merci à M. Darcet pour sa contribution.



Jérôme Darcet

Les "Jeudis de Keruzen"

Les "Jeudis de Keruzen" ont pu se dérouler dans les Jardins de Kéruzen en alternant diverses musiques : classique, jazz, un mélange de musique bretonne/albanaise, clown. La saison s'est terminée par des ateliers sur la bande dessinée. La diversité des événements a permis de toucher un large public. Tous les spectacles organisés par la commission culture étaient gratuits.



"Circuit des Chapelles" par Itinéraire Bis



Les Bédéastes



Christian Le Delezir



Le clown Albert Knüt



Concert Georges Kan et Isabelle Soulier-Arnal



Concert de piano par Pierre Morabia



Lectures de Marie le Franc



Atelier Bandes dessinées "Les Bédéastes"



Concert de Meldreg

Le festival du Journal Intime

Le Festival du journal intime a pu se tenir du 18 au 20 septembre 2020 dans le respect des prérogatives sanitaires préfectorales. Cette année, Benoîte Groult était à l'honneur.

Ce festival a connu une belle fréquentation dans un nouvel espace très approprié pour cet évènement qu'est le « Verger de l'abbaye ». Divers stands avaient été installés pour accueillir la médiathèque, la librairie "Terre et mer", la télé du festival "agence Kervet", la buvette tenue par les Vieilles Voiles de Rhuys, un espace restauration et la scène.

Le grand public était invité à venir écouter des lectures de journaux intimes, des conférences, des rencontres littéraires par des comédiens de renom, des conférenciers et écrivains de qualité. Il pouvait aussi participer à des ateliers d'écriture, de peinture, d'« Anti-selfie », le « Bal du silence » et suivre un film documentaire sur Benoîte Groult.



Jean-Pierre Guéno, historien et écrivain
Conférence sur le "journal intime, entre la lettre écrite à soi-même et la bouteille à la mer".



Clotilde Hesme et Aure Atika, comédiennes
Lecture d'extraits du "journal à quatre mains" du livre de Benoîte et Flora Groult.



Anne Brochet,
comédienne de théâtre et de cinéma et également romancière
Lecture d'extraits du "Journal d'Irlande - carnets de pêches et d'amours" de Benoîte Groult.



Blandine de Caunes écrivaine,éditrice et Claude Sérillon journaliste
Rencontre littéraire portant sur le dernier livre de Blandine de Caunes, "La mer morte", retraçant la fin de la vie de sa mère Benoîte Groult et la mort tragique de sa fille Violette".

Lionel Abelanski, élève au cours Florent, homme de théâtre et de cinéma, a reçu le César du Meilleur Espoir Masculin dans «Train de vie» (de Radu Mihaileanu).

Lecture d'extraits du journal intime de Sandor Marai "les années hongroises 1943 - 1948".

Le Journal du grand écrivain hongrois Sandor Marai éclaire l'homme et l'œuvre d'une lumière nouvelle. Romancier, chroniqueur, Sandor Marai fut également le témoin et l'acteur d'une époque dont il a consigné les événements dès 1943 dans un Journal qui l'a accompagné jusqu'à la fin de ses jours, devenant un de ses chefs d'œuvres.



L'académicien et romancier Erik Orsenna honore de sa présence la 3ème édition du Festival du Journal Intime.

Sa conférence « La Fontaine intime : le coquace ou le bonhomme » propose une nouvelle vision du personnage Jean de la Fontaine.



Emmanuel Noblet, comédien et metteur en scène, a tourné dans plusieurs films pour Patrick Chesnais, Xavier Durringer, Jean-Claude Brisseau.

Il a lu des extraits du "Journal" de Jean-René Huguenin.

Jean-René Huguenin se tua en auto à l'âge de 26 ans, en 1962, deux ans après la parution de son premier et seul roman, « La Côte sauvage». Il avait accordé dès l'adolescence un soin constant à une autre œuvre, rédigée parallèlement : son « Journal». Il y consigna toutes ses luttes pour devenir écrivain, se défendre contre la sécheresse d'une époque qu'il jugeait désespérément vide.



Le festival du Journal Intime



Atelier du journal intime avec les élèves du collège de Rhuys

Ce festival a également permis aux scolaires du CM1/CM2 de l'école St Goustan et aux collégiens de Sarzeau de participer à des ateliers qui ont pour objectifs de donner du plaisir et de susciter l'envie d'écrire ou de réaliser son journal sous une forme plus artistique. Ils ont pu découvrir l'exposition d'étudiants de l'école des Beaux-Arts de Lorient qui se tenait dans la salle Kéruzen.



L'arbre du festival - danse moderne lors de l'inauguration
Cérémonie d'ouverture



Le public dans le Verger de l'Abbaye



Saint Gildas De Rhuys

Lettres musicales par les habitants de Saint Gildas de Rhuys



La bibliothèque du festival avec Erik Orsenna



La librairie de Saint Gildas de Rhuys

Le Breizh Comédie Club

L'association « Rire en Breizh » crée des plateaux d'humour nommés « Breizh Comédie Club » pour promouvoir l'humour dans toute la Bretagne et aider les humoristes débutants à trouver des scènes.

C'est ainsi que nous les avons accueillis le 2 août sur la scène de la salle Kercaradec pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Plages de danse



"Plages de danse" a clôturé la saison culturelle. Cette animation organisée par le centre culturel de l'Hermine (GMVA) s'est déroulée sur divers lieux de plein air dans les différentes communes de la Presqu'île.

A Saint Gildas-de-Rhuys, ont eu lieu le samedi 26 septembre un atelier "corps et photographies" animé par Aëla Labbé et une impromptue dansée place Monseigneur Ropert.

Le dimanche 27 septembre, sur le marché dominical d'autres danseurs ont créé la surprise. Sur le site du port, Vincent Warin, ancien champion du monde de BMX, a utilisé le "Flat" dans des figures d'équilibre pur.



Déplacement du marché dominical sur le parking du Puits
David afin de respecter les règles sanitaires



Pot fin de saison
La commune remercie tous les saisonniers pour leur implication



L'opération de gravage, proposée par GMVA dans le cadre de la semaine de la mobilité, a rencontré un franc succès le mercredi 16 septembre. Près de 70 vélos ont ainsi pu être immatriculés au fichier Bicycode. Le code gravé sur le cadre est destiné à dissuader le vol du vélo ou à en faciliter la restitution en cas de vol. L'association Bicyrhuyts, qui oeuvre pour la pratique du vélo sur la Presqu'île, était également partenaire de cette matinée.



Commémoration de l'Appel du 18 Juin

Comités consultatifs

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie municipale. La municipalité met en place 6 comités consultatifs.

Leur création figurait dans le programme de l'équipe « Bien vivre à Saint-Gildas de Rhuy ». Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a décidé de mettre en place des comités consultatifs dans les domaines suivants :

- Environnement, chemins ruraux
- Fleurissement, embellissement
- Animation culturelle
- Déplacements, mobilité, accessibilité, circulation
- Economie, tourisme
- Aménagement du territoire

Les comités consultatifs sont des outils de démocratie locale qui peuvent être créés pour toute question d'intérêt communal.

Ouverts à des membres extérieurs au conseil municipal, ce sont des instances non décisionnaires qui permettent à leurs membres d'apporter des idées, d'échanger, de débattre. L'objectif est d'y faire émerger des propositions et des réflexions pour enrichir les projets de la commune.

Pour intégrer le comité consultatif, chaque candidat devra rédiger une lettre de motivation et l'adresser au plus tard pour le 15 janvier 2021 en mairie. Le critère de sélection sera la capacité des candidats à contribuer au développement des projets. La parité et la mixité intergénérationnelle seront privilégiées dans la sélection. Les postulants devront être inscrits sur les listes électorales.

Les comités, composés de plusieurs membres, dont 3 élus, se réuniront 2 à 3 fois par an.

Commission « Mobilité »

Juste avant la saison estivale, de nouveaux panneaux ont été installés dans le centre bourg.

La rue du Général de Gaulle, la rue des Vénètes, le chemin du Puits David et la place Monseigneur Ropert, sont devenus une « zone de rencontre », indiquée par le panneau ci-contre.

Cela veut dire que la priorité est donnée d'abord aux piétons puis aux cyclistes et enfin aux automobilistes qui peuvent circuler en respectant la réglementation et en roulant au maximum à 20 km/h.



Le panneau « double sens cyclable » installé rue du Général de Gaulle depuis fin juin ainsi que celui de la rue des Vénètes qui existe depuis plusieurs années (version verticale), indique que lorsque la circulation est réduite à 30 Km/h, les communes sont dans l'obligation de laisser la circulation des cyclistes en double sens (article L411-1 du 30/07/2008 du code de la route).



La version horizontale indique l'approche d'une intersection rencontrant une voie à sens unique pour les autos et dans les deux sens pour les vélos (ex : intersection chemin de Prat Vigo avec la rue de Guernevé).



Le sens interdit sauf vélo indique que seuls les vélos peuvent emprunter cette voie. Contrairement aux idées reçues, ce dispositif installé dans de nombreuses communes, villes et grandes agglomérations n'a jamais engendré de problème d'insécurité.



Saint Gildas, comme toutes les communes littorales, doit faire face à une très forte augmentation de la circulation piétonne, cycliste et automobile dès la saison estivale. L'augmentation des déplacements à vélo, surtout depuis la pandémie du covid-19 (circulation et stationnement), nous impose quelques règles pour le bien-être de tous. Les projets envisagés pour l'été n'ont pu être réalisés pour des raisons que vous connaissez tous, mais nous aurons à cœur de faire le maximum pour la saison prochaine.



Communiqué de presse

URGENT

Le réseau ADMR recrute des bénévoles au sein de votre commune
POUR MAINTENIR NOS INTERVENTIONS

Qu'est ce que l'Association ADMR de St-Gildas de Rhuy ?

C'est une association au service des personnes.

Celle-ci est intégrée au réseau ADMR du Morbihan, comme de nombreuses autres associations locales implantées sur tout le département.

L'équipe de l'association de St-Gildas de Rhuy est composée de 4 administrateurs et a pour objectif de permettre aux 115 familles et aux personnes de votre commune de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Quelles sont les missions de notre Association ?

Elles consistent à proposer des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie :

- . à favoriser le lien social
- . à aider et à accompagner l'ensemble de la population locale
- . à mettre en place et à gérer des services à domicile adaptés (aide au lever/coucher, à la toilette, aux repas, courses, ménage, aide administrative....)
- . à créer des emplois non dé-localisables sur le territoire : actuellement 9 salariés bénéficient d'un CDI et interviennent sur St-Gildas de Rhuy, Arzon et Sarzeau.

Quel est le rôle du bénévole ?

L'équipe locale, constituée d'un conseil d'administration, dirige, anime l'association et identifie les besoins de la population avec le soutien de la Fédération de l'ADMR.

Il participe aux réunions organisées par le réseau.

Il assiste aux formations proposées par l'ADMR du Morbihan.

Une responsable de secteur accompagne les bénévoles.

En savoir plus ?

Vous souhaitez donner de votre temps et trouver du sens dans vos actions ?

Rencontrons-nous : Chantal DELAHAYE Tel. 02 97 47 59 64 Email : chantal.delahaye@admr56.com

Règles de circulation et d'équipement (décret du 23/10/19)



Les nouvelles règles de sécurité en vigueur pour les trottinettes sont au nombre de 10 :

① circulation sur la voie publique, engin bridé à 25 km/h ; ② port obligatoire la nuit d'un gilet réflectorisant ; ③ transport de passagers interdit ; ④ âge minimum 12 ans ; ⑤ obligation d'utiliser les espaces de circulation ; ⑥ interdiction de circuler à plusieurs de front ; ⑦ interdiction d'utiliser des distracteurs (écouteurs) ; ⑧ respect du code de la route ; ⑨ obligation d'utiliser les équipements de sécurité ; ⑩ interdiction de pratique du tractage.

Tri des verres

TOUS LES MÉRITENT D'ÊTRE TRIÉS

BOUTEILLES, POTS, BOCAUX

À DÉPOSER DANS UNE
COLONNE À VERRE

VERRES

VAISSELLE, AMPOULES, VITRAGE

À DÉPOSER À LA
DÉCHÈTERIE

**TROUVER LA COLONNE À VERRE
OU LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :**
WWW.CONSIGNESDETRI.FR

Tri déchets - petit mémo

mon

mémo

TRI

DÉCHETS RECYCLABLES

PLASTIQUE, CARTONNETTES, MÉTAL, ET TOUS LES PAPIERS

!

- ✓ seuls les bouteilles et flacons avec bouchons sont recyclables
- ✓ bien vider, inutile de laver

- ✓ ne pas imbriquer les emballages
- ✓ pas de papier broyé

en vrac sans sac !

VERRE

BOUEILLES, BOCAUX, POTS

!

- ✓ ne pas mettre bouchons et couvercles
- ✓ ne pas mettre ampoules et verre brisé
- ✓ ne pas mettre de porcelaine

→ C'EST À LA DÉCHÈTERIE

dépot interdit après 21H

DÉCHETS COMPOSTABLES

+

- ✓ mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout, peaux d'agrumes, fleurs coupées, feuilles mortes

composteur disponible sur demande

+

d'infos sur le tri ou la collecte de vos déchets :

02 97 68 33 81

dechets@gmvagglo.bzh

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

GOLFE DU MORBIHAN

VANNES AGGLOMERATION

Realisation: MEDIAPILOTE

[27]

Adresses utiles

www.saint-gildas-de-rhuys.fr

Mairie

Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h
Service Urbanisme : ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h
Tél. 02 97 45 23 15
courriel : contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Bureau d'informations touristiques

Rue Saint Goustan - Tél. 02 97 53 69 69
Courriel : tourisme@golfedumorbihan.bzh
Horaires d'ouverture d'octobre à fin mars :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
Fermé le jeudi

Déchèterie

Route du Roh Vras
Horaires d'hiver:
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h50 et de 14h30 à 16h50
Fermée le mercredi et le dimanche

Golfe du Morbihan

Vannes Agglomération

Parc d'Innovation Bretagne Sud II –
30 rue Alfred Kastler – CS 70206
56006 Vannes cedex
Tél. 02 97 68 14 24 - courrier@gmvagglo.bzh

Espace culturel L'Hermine

Rue Père JM Coudrain – 56370 Sarzeau
Tél. 02 97 48 29 40

Trésor Public Vannes Ménimur

5 avenue Edgar Degas - 56019 Vannes Cedex
Tél. 02 97 41 81 12

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord – 56370 Sarzeau
. Espace Emplois – Tél. 02 97 41 33 06
. Néo Emplois – groupe Néo 56
Tél. 02 97 48 01 68
contact@neoemplois56.org
. Proxim'Services – ASP Rhuys Muzillac
Tél. 02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Place Keruzen - Tél. 02 97 63 96 68 -
stgildas@admr56.com
Permanences : mardi et vendredi de 9h à 12h
(Contacter l'ADMR à Vannes au 02 97 47 59 64 les autres jours)

Poste Rue Saint-Goustan 36 31
lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 9h à 12h et de 14h45 à 16h30
départ du courrier à 15h du lundi au vendredi

Numéros d'urgence :

Samu 15
Gendarmerie (Sarzeau) 17
Pompiers 18
Secours en mer 196
(gratuit depuis un poste fixe ou un portable, 7j/7, 24h/24)

Résidence ARMOR pour personnes âgées

Rue Laënnec 02 97 45 16 07

Compagnie des Transports Golfe du Morbihan

Vannes agglomération – Kicéo ligne 24

www.kiceo.fr 02 97 01 22 10

Gare S.N.C.F Vannes..... 36 35

Infirmières

Cabinet infirmier : 3, rue Saint-Goustan
Mmes Karine Berthe, Carole Bessette, 02 97 45 15 62
Nadège Guérin, Catherine Le Moal 06 71 59 69 60

Médecin (uniquement sur rendez-vous sauf urgences.)

Docteur Pierre-Yves Tréguer..... 02 97 45 26 70
19, chemin J.B. Le Bot
Médecin de garde plate-forme téléphonique 02 97 68 42 42

Pharmacie rue Saint Goustan 02 97 45 29 41

Pierre Cornier & Anaïs Cazoulat -
Numéro d'appel pour la pharmacie de garde 32 37

Masseurs-kinésithérapeutes

M. Christophe Perron, Mme Fabienne Cotreil
et Françoise Arhan 02 97 45 14 19
26, rue du Général de Gaulle

Crouesty Taxis 02 97 53 94 06

Maison de l'enfance 02 97 45 36 35

Chemin du Puits David
jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

Ecole Saint Goustan 02 97 45 26 06

Accès chemin du Puits David (à côté du SPAR)
ecolesaintgoustan@gmail.com

Médiathèque place Mgr Ropert 02 97 45 31 25

mediatheque.saint-gildas@ccprhuys.fr
Du lundi au samedi (sauf le jeudi) de 10h à 12h30
Le dimanche de 10h à 12h.

La Souris de Rhuys rue St Goustan..... 02 97 45 37 62

En face de la poste
Pour les heures d'ouverture se renseigner
Possibilité de connexion Wifi 24h/24 après adhésion